

LE MENU DU MOIS - MARS 2026

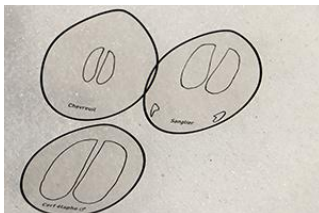


Des hommes explorent, d'autres plantent des arbres | 7 mars

Le site de la Molière et du Sornin, classé Espace naturel sensible, Natura 2000 et Réserve biologique intégrale pour sa partie nord, vous ouvre ses portes pour une escale inédite entre science et poésie **au Centre des loisirs d'Engins**.

Dès 16h00, sept scientifiques se relaieront pour lever le voile sur les secrets de ce site lors de **mini-conférences de dix minutes**. Ce sera l'occasion de plonger dans l'univers méconnu des coléoptères, de découvrir la vie complexe des lichens ou d'explorer les "boîtes de nuit" souterraines des chauves-souris... Ces interventions seront prolongées par **des temps d'échanges en ateliers** avec le matériel de terrain et de laboratoire.

La journée se clôturera **à 20h00** par une immersion artistique dans l'œuvre de Jean Giono. Le duo formé par Clothilde Durieux et Benjamin Flao proposera **une lecture chantée et illustrée en direct de *L'homme qui plantait des arbres***, une performance fusionnelle mêlant récit poétique et création visuelle.



Sur les traces de la faune sauvage à Combe Male | 14 mars

Pour découvrir ou redécouvrir le site de Combe Male, nous proposons **samedi 14 mars à 9h30 une balade accompagnée** sur les traces de la faune hivernale : **identification des indices de présence et échanges sur la sensibilité des diverses espèces en période hivernale**. Combe Male rejoint le réseau des Espaces naturels sensibles drômois. Financée par le Département et la commune de Saint-Agnan-en-Vercors, l'animation du site est confiée au Parc du Vercors.



Balade forestière au crépuscule | 24 mars

Mardi 24 mars, à l'occasion du Festival des arts documentaires, F(r)iction du réel, laissez-vous guider **au cœur de la forêt** à l'heure où le jour décline. Accompagnés par un éducateur à l'environnement et la Cie Le Chant des Pistes, nous vous invitons à **une balade exploratrice** : la forêt travaillée, la forêt comme refuge pour le vivant et comme espace de loisirs.

18h00 : départ (et retour) devant le Théâtre de Die et du Diois
Gratuit sur [inscription](#) (validée par SMS)
Durée : 1h15 environ | À partir de 12 ans
Restauration : repas tiré du sac ou aux stands devant le Théâtre de Die et du Diois

À 20h00, la lisière de la forêt se déplacera sur les planches : entrez en salle pour découvrir **Feu la forêt, la nouvelle création de la Cie Le Chant des Pistes**. Une manière artistique de clore cette immersion entamée sous les arbres.



Une nouvelle victoire au Concours des prairies

fleuries

Tous les ans, lors du Salon International de l'Agriculture, se tient le [Concours des pratiques agro-écologiques – prairies et parcours](#) (dit localement [des prairies fleuries](#)) qui récompense les exploitations agricoles dont la parcelle présente le meilleur équilibre agro-écologique. **Les lauréats ont été dévoilés** le mercredi 25 février sur le stand du ministère de l'agriculture. Nous sommes heureux et fiers d'annoncer **la victoire Florence Coquet de la Ferme des Merciers avec un 1^{er} prix** dans la catégorie « fauche prioritaire » pour une parcelle située à Lans-en-Vercors.

Ce succès illumine une édition du SIA pourtant singulière. Malgré l'absence des bovins due au contexte sanitaire, l'enthousiasme est resté intact sur le stand du Vercors, où les agents du Parc et les partenaires agricoles (éleveurs de la filière AOP du Bleu du Vercors-Sassenage, Villarde Avenir, les fermes du Vercors, le Cheval du Vercors de Barraquand...) ont redoublé d'énergie en rythmant les journées de **dégustations, démonstrations de fabrication fromagère et**

d'animations comme par exemple avec des accord mets et vins en présence du Syndicat de la clairette de Die...



Lancement de PrepForeVer

Le projet PrepForeVer vient de débiter pour une durée de **deux ans**. Son objectif est de **préparer collectivement les acteurs du territoire aux évolutions des forêts du Vercors face au changement climatique**. Cette initiative réunit le Parc du Vercors, les interprofessions Fibois 38 et Fibois 07-26, l'ADIF (association Drôme Isère Forêt) et l'association des communes forestières, tout en impliquant plus largement l'ensemble des acteurs forestiers du territoire.

Le programme prévoit des actions concrètes visant notamment à mieux **connaître la structuration des professionnels** sur le territoire et leur **capacité de réaction face aux événements climatiques**, à communiquer et **promouvoir l'usage des bois scolytés ou des feuillus en construction**, et sensibiliser aux nouveaux enjeux comme **le risque incendie**. Soutenu par la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, ce projet vise à coordonner les efforts locaux pour une gestion forestière adaptée aux défis de demain. [Suivre les avancées de ce projet sur la page de notre site internet.](#)



LEADER Terres de Dauphiné | 2 appels à projets

Le programme LEADER lance **2 appels à projets jusqu'au 15 décembre 2026** : Développer les services pour **favoriser l'attractivité économique** et, + Développer **une offre touristique écoresponsable 4 saisons**.

Plafonnés à 50 000 € ou 20 000 € de FEADER suivant la structure juridique du porteur de projet, ces fonds européens sont conditionnés à l'obtention d'aides publiques nationales (collectivités ou agences nationales).

Pour solliciter ces aides et identifier les cofinancements publics possibles, prenez contact avec l'animatrice de votre territoire.



LEADER Terres de Dauphiné | Zoom sur Tout à biclou

Soutenu par le programme LEADER, [Tout à biclou](#) transforme **la mobilité locale à Die avec ses triporteurs à la demande et son cyclobus scolaire**. Ce projet

allie déjà lien social, inclusion et réduction des émissions de gaz à effet de serre avec **plus de 3000 km parcourus et près de 1000 trajets au compteur décarbonés** au service de tous les habitants particulièrement les publics fragiles comme les personnes âgées.



©Joseph Mordelet

Développer ses compétences en astronomie | Expérien'Ciel

Professionnel du tourisme, de l'animation ou de l'éducation à l'environnement dans le Parc naturel régional du Vercors, **vous souhaitez développer une activité liée à l'astronomie, au ciel et à l'environnement nocturnes ? Expérien'Ciel est fait pour vous** (cliquez sur l'appel à candidature plus bas).

Dans le cadre de sa labellisation [Réserve internationale de ciel étoilé](#), le Parc du Vercors encourage la sensibilisation sur ces questions. En partenariat avec l'Observatoire des Baronnies Provençales, nous proposons ainsi **une formation et un accompagnement aux personnes désirant monter en compétence** sur l'astronomie et l'observation du ciel pour intervenir auprès du grand public, des touristes, des habitants ou des jeunes publics. Sur le même thème, **notre exposition *La nuit est belle*** sera visible au [Diapason](#) à Saint-Marcellin du 24 février au 24 mars.



Plan de métro ? Non, des cartes de mobilité dans le Vercors !

Disposer d'une information claire et lisible sur les différents services de mobilité du territoire constitue un premier pas essentiel pour changer ses habitudes de déplacement. C'est la raison pour laquelle le Parc du Vercors a travaillé, en collaboration avec les intercommunalités, à la **création de cartes représentant de façon schématique l'ensemble des services** tels que le bus, les navettes, le train, le covoiturage, l'autopartage ou encore le transport à la demande. Conçus un peu à la manière des plans de transports en commun des grandes villes, cela permet de **mieux comprendre comment venir dans le Vercors et comment s'y déplacer une fois sur place**.

Une carte globale est d'ores et déjà disponible pour l'ensemble du massif, **complétée par quatre cartes plus précises** détaillant les services sur les Communautés de communes du [Royans-Vercors](#), du [massif du Vercors](#), de la vallée de la Drôme - [du Val de Drôme et du Diois](#) - ainsi que [Saint-Marcellin Vercors](#)

[Isère](#). Elles peuvent être intégrées dans tout document de communication papier ou web.



Une nouveauté pour les falaises nord-est du Vercors !

La Préfecture de l'Isère a signé le 5 janvier un **Arrêté préfectoral de protection de biotope** (APPB) sur le périmètre de l'Espace naturel sensible des falaises du Moucherotte au Pic Saint-Michel. Il résulte de plusieurs années de travail et de concertation.

Face à l'impact de nos loisirs sur les milieux naturels, cet arrêté concrétise **une volonté locale forte : offrir un refuge à la biodiversité**. Cette nouvelle réglementation est une chance pour le couple d'Aigles royaux qui niche sur ces parois, mais elle profitera plus largement à toute la faune et la flore du secteur.



Fermes du Vercors | un réseau engagé et dynamique

Au cœur du Parc naturel régional, **le réseau @Fermes du Vercors incarne une dynamique collective résolument tournée vers l'avenir**. Lors de son assemblée générale le 2 février à Saint-Laurent-en-Royans, l'association a fait **le point sur ses actions 2025**.

Outre **la promotion des produits locaux** lors d'événements emblématiques et via des prestations de buffets ou paniers garnis, le réseau s'est investi dans **le Projet Alimentaire Territorial du Royans-Vercors**. Il y expérimente notamment de nouvelles solutions logistiques entre producteurs et metteurs en marché. Cette volonté de structuration et d'innovation a également porté le [Salon professionnel alimentaire du Vercors](#) en octobre dernier à Villard-de-Lans, coorganisé avec la [Communauté de communes du massif du Vercors](#), le [SIVER](#) et [le Parc](#) pour valoriser les savoir-faire locaux et renforcer les coopérations.

Fort de **plus de 60 fermes adhérentes**, **le réseau continue de fédérer des producteurs passionnés**, unis pour valoriser et défendre la diversité de la production fermière du Vercors